



Coordination des syndicats CGT sanofi aventis



STRATEGIE DE LA DIRECTION DU GROUPE SANOFI CONSEQUENCES INDUSTRIELLES ET SOCIALES

Document d'août 2014

1. Situation économique - Coût du capital p2
2. Evolution des effectifs - Bilan des restructurations majeures p3
3. Stratégie Sanofi 2009-2015 : Désengagement scientifique et industriel en Europe et plus particulièrement en France p4
4. Stratégie de structuration du groupe en entités qui peuvent être cédées, vendues, fermées, échangées. p6
5. Crédit d'impôt - Des aides publiques pour quel usage ? p7
6. Industrie pharmaceutique : des besoins fondamentaux p7
7. Interpellation des élus et du gouvernement p8

1. Situation économique - Coût du capital

Première entreprise pharmaceutique française et européenne.

Sanofi est issu de la fusion de nombreux laboratoires pharmaceutiques français dont les principaux étaient Roussel Uclaf, Rhône Poulenc, Synthelabo, Sanofi et de l'allemand Hoechst.

Sanofi représente 30 à 40% du potentiel national (effectifs, sites, R&D,...) de l'industrie pharmaceutique française dans notre pays.

L'avenir du groupe et de ses activités en France conditionne l'avenir de l'industrie pharmaceutique française et constitue un élément incontournable de l'indépendance thérapeutique du pays.

Le C.A. de sanofi dans le monde sur 2013 a atteint 33 milliards € et devrait se situer à un niveau légèrement supérieur en 2014. Plusieurs médicaments de référence étant aujourd'hui tombés dans le domaine public, le chiffre d'affaires repart à la hausse.

Le résultat net des activités a été de 6,8 milliards € en 2013 et les projections sur 2014 laissent envisager une progression de 5% de celui-ci.

La rentabilité est estimée par les économistes parmi les meilleures de l'industrie pharmaceutique dans le monde.

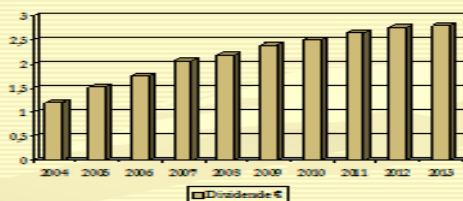
Sanofi évolue entre la deuxième ou troisième place en termes de bénéfice du CAC 40 avec pour actionnaire principal l'Oréal.

L'action Sanofi est en progression depuis 2009 et surperforme par rapport au CAC 40.

Bien que le résultat net de 2013 soit en diminution, le montant des dividendes versés aux actionnaires en mai 2014 a progressé dépassant les 3,7 milliards €, auxquels s'ajoutent des rachats d'action pour 1,6 milliards € ; soit un coût total du capital en 2013 de 5,3 milliards €, représentant plus de deux fois celui de 2005.

Avarice des actionnaires

- La direction s'est engagée devant les actionnaires à augmenter chaque année le niveau des dividendes.
- En 2014, 55% du résultat net de 2013 sera versé aux actionnaires, soit 3,7 milliards €.



En 9 ans le dividende a explosé (+133%) passant de 1,2 € en 2004 à 2,80 € en 2013.

3

Au nom de l'intérêt collectif, de l'investissement, donc de l'emploi, il est impératif de voter des lois empêchant la rapacité des actionnaires. C'est une revendication forte de la Cgt.

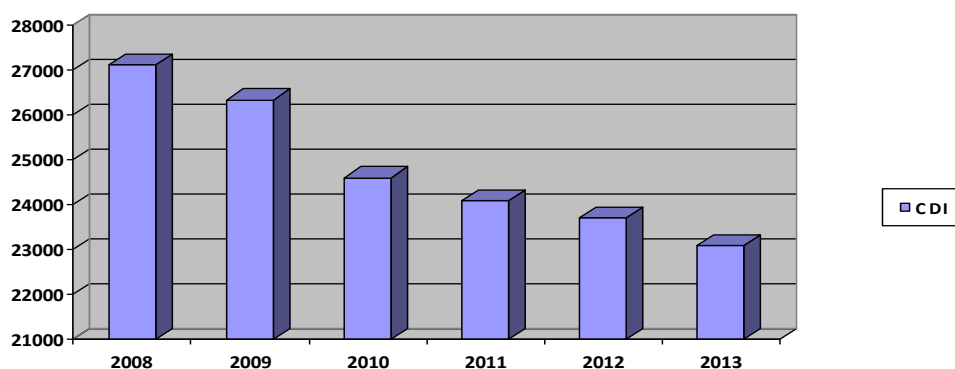
Depuis l'arrivée de la nouvelle direction, les orientations mises en place visent la recherche des créneaux les plus porteurs financièrement, entre autres une diversification du groupe de plus en plus orienté vers la santé grand public et le « bien être », le positionnement sur les médicaments d'origine biologique considérés comme plus rentables car moins attaquables par les génériques et l'externalisation des risques de recherche vers l'extérieur.

Cette stratégie s'accompagne d'un désengagement dans la recherche axée sur le développement des connaissances, tout particulièrement de la recherche chimique suivi d'un désengagement de l'ensemble des activités aval (production, distribution, promotion). C'est le cœur du métier qui est mis à mal. L'objectif étant pour les dirigeants d'assurer le maximum de rentabilité à court terme.

2. Une stratégie au détriment de l'emploi

Le nombre de sites et les effectifs en France sont en baisse depuis 2009 et l'arrivée de la nouvelle Direction générale du groupe ; ils répondent aux objectifs d'économies exigés par les actionnaires, présentés devant la presse financière : 2 plans mondiaux d'économie, chacun de plus de 2 milliards €.

Effectifs CDI à périmètre comparable (hors Genzyme et Merial intégrés en 2011)



Au total, c'est un solde net négatif de 4014 emplois CDI (23086 vs 27100) en France de décembre 2008 à décembre 2013, dans tous les métiers du groupe (production, recherche, fonctions support, vaccins et opérations commerciales, affectant toutes les qualifications, chercheurs, ingénieurs, techniciens qualifiés, ouvriers qualifiés...).
Ces chiffres ne prennent pas en compte les milliers d'emplois induits supprimés ni les 700 départs minimum en cours avec le plan de la recherche.

Au total 8 sites ont été fermés en France, 2 ont été vendus avec des conséquences sociales majeures et deux sont en reconversion drastique :

- Recherche : fermetures des sites de Rueil (92), Bagneux (92), Evry (91), Labège (31); vente du site de Porcheville (78) qui aujourd'hui est en difficulté.
- Production chimique : fermeture de Romainville (93), fermeture de Neuville sur Saône chimie (69) avec reconversion partielle dans les vaccins, reconversion d'une partie de Vitry chimie (94) dans les biotechnologies, vente du site de mise en forme pharmaceutique de Colomiers (31).
- Sièges et fonctions centrales : fermeture du site de quai de la Râpée à Paris et d'un des deux sites de Gentilly (94).

Pour tenter de cacher la vérité de cette casse de l'emploi, la Direction présente des chiffres faisant état de 25082 CDI en France (décembre 2013), car elle comptabilise les effectifs des entreprises acquises en 2011 à savoir, Genzyme et Merial qui comptabilisent près de 2500 salariés en France. Les effectifs de ces 2 entités commencent également à diminuer.

Si l'emploi en CDI chute fortement du fait des plans de restructuration, la direction augmente sensiblement l'emploi précaire.

Fin décembre 2013, plus de 3400 salariés étaient en CDD ou intérimaires dont la plupart sur des postes pérennes. Diverses actions, soit juridiques, soit de terrain de la Cgt ont conduit à des recrutements en CDI fin 2013 et début 2014 notamment chez sanofi pasteur, mais cela reste très insuffisant.

Le code du travail est une règle commune qui s'applique à tous. La CGT ne permet pas que les dirigeants dérogent aux droits. Tout poste pérenne doit être occupé par un salarié en CDI ce qui est loin d'être le cas ; cette précarité permanente engendre de gros problèmes de production dans de nombreuses usines (taux de rejet en forte hausse).

3. Stratégie 2009-2015 : Désengagement scientifique et industriel en Europe et particulièrement en France !

Le dernier plan d'économie présenté en 2011 prévoit (traduction du document présenté à la presse financière):

- Synergies (700M€) suite à l'acquisition de Genzyme + acquisition de Merial
- Augmentation de 7% de la productivité par an et par salarié
- Augmentation de 10% du taux d'utilisation des capacités de production
- Diminution des investissements
- Diminution des dépenses globales de R&D et poursuite de la stratégie d'externalisation de la recherche
- Réallocation des ressources industrielles et commerciales vers les pays émergents
- Poursuite de l'optimisation des coûts, des achats et de la stratégie d'externalisation des services partagés.

La mise en œuvre a été immédiate :

A. R&D (Recherche et Développement)

Désengagement de la recherche interne (tout particulièrement chimique) en externalisant les recherches et les risques, sur les biotechs, les institutions ou la recherche publique.
Premier plan de restructuration en 2009 - 2010 : 1300 emplois supprimés en France
Deuxième plan en 2014 : Au moins 700 emplois supprimés dès septembre 2014.

De fait, la part du C.A. consacrée à la R&D diminue ces dernières années pour passer sous la barre des 15% contre plus de 17%, quatre ans plus tôt.
Elle devient une des plus faibles de l'industrie pharmaceutique mondiale.

Alors qu'une centaine de projets de recherche interne étaient travaillés en 2009, nous n'en avons plus qu'une trentaine en 2014 dans le cadre d'une focalisation exacerbée et d'une diminution catastrophique des moyens internes de recherche.

Avec le dernier plan touchant la R&D qui est mis en œuvre en 2014 :

- près de 700 salariés seront partis en septembre 2014, portant le total à 2000 en 4 ans.
- une perte d'expertise dans tous les domaines de R&D jusqu'à une perte dans la surveillance des médicaments après la mise sur le marché (pharmacovigilance, études observationnelles d'évaluation de bénéfice/risque, ...)
- le site de Toulouse est en voie de sortie du groupe avec très peu de perspectives
- le site de Montpellier est fortement affaibli, ne comprenant que des activités de développement, liées aux projets de recherche qui sont en forte contraction.

Sur ces deux sites, le désespoir est tel que des centaines de salariés font le choix de quitter l'entreprise. La direction s'empare de ce désespoir pour faire adopter un nouvel accord de 150 possibilités de départ extérieur supplémentaires.

Chacun l'a bien compris, l'avenir de ce qui reste de la recherche interne sanofi en France est fortement compromis.

Nous contestons l'efficacité d'une telle stratégie.

Plus d'un milliard d'euros ont été utilisés dans des accords externes ou pour acheter des molécules qui se sont avérés ces deux dernières années des échecs patents (Bipar, Exelixis, Merrimack, Targegen, Ajinomoto, Micromet,...). Seule la collaboration avec Regeneron entamée il y a plus de dix ans, semble enfin porter ses fruits.

Une recherche interne forte en France c'est l'assurance du maintien d'un tissu industriel fort dans notre pays et la possibilité de coopérations ambitieuses attractives.

Aujourd'hui la Direction du groupe compromet l'ensemble de la filière présente dans notre pays. Toutes les activités en aval de la recherche chimique sont ou vont être touchées : production chimique, production pharmaceutique de formes sèches, distribution,..

L'orientation tout biologique du groupe à partir de contrats externes est une voie très risquée et finalement sans issue pour le devenir du potentiel scientifique et industriel en France.

Contrairement aux choix de la Direction, la recherche chimique est indispensable et constitue le principal voire le seul espoir dans de nombreuses maladies (cf document des experts du comité de groupe France).

B. Vaccins

Abandon de la production de nombreux vaccins (rougeole, oreillon, ...) du fait de mauvais choix stratégiques dans le passé. Ces vaccins sont pourtant utiles pour de nombreuses populations, y compris en Europe.

Abandon ou mise en sommeil de nombreux projets de recherche (paludisme notamment) au profit de vaccins plus « grand public » (contre l'acné...)

Un plan de suppression de 500 emplois principalement sur le site de Marcy L'Etoile. Ce plan met aujourd'hui en difficulté de nombreux secteurs de l'entreprise du fait d'un départ massif de l'expertise interne. Pendant ce temps le recours aux intérimaires et aux sous-traitants ne cesse d'augmenter, renforçant d'autant la précarité dans le pays et conduit à de nombreux dysfonctionnements.

Annnonce en juin du projet de filialisation de la production du futur vaccin contre la Dengue qui touchera le site de Neuville-sur-Saône et en partie Marcy L'Etoile.

Aujourd'hui, malgré un calendrier dit « de consultation » dans lequel se sont multipliées les réunions en un temps record, calendrier permis par les nouvelles dispositions légales, aucune réponse satisfaisante n'est apportée aux représentants du personnel.

Ce calendrier rend également difficile, voire impossible, l'expertise requise pour rendre un avis dans de bonnes conditions. Or de nombreuses zones d'ombres subsistent, notamment du fait de la forme juridique choisie (SAS).

Pour rappel, cette forme devait initialement fournir un cadre juridique souple à des entreprises de type « start-up ». Elle a très rapidement été utilisée par des grands groupes, en particulier pharmaceutiques, pour procéder à des restructurations massives qui n'ont amené que destructions d'emplois et moins-disant social partout sur le territoire.

La filialisation en SAS, modèle d'avenir pour Sanofi d'après la direction, ne servira qu'à faire remonter encore plus de bénéfices vers les actionnaires et à tirer les conditions de travail des salariés vers le bas, au détriment des comptes sociaux et de la fiscalité de l'Etat, tout en permettant d'aspirer encore plus d'aides publiques, le tout dans la plus grande opacité.

La Cgt s'oppose à ces manœuvres d'optimisation fiscale et revendique l'arrêt du découpage en filiales. Sanofi-Pasteur doit retrouver sa vocation d'entreprise au service de la santé publique, plutôt qu'à celle d'un actionariat toujours plus avide.

B. Projet Phoenix – poursuite du désengagement en Europe

Depuis fin avril, les articles de presse faisant état de la volonté du groupe de céder un portefeuille de médicaments matures, qui ont fait preuve de leur utilité, et d'usines se sont multipliés. Le document présentant le projet Phoenix que nous vous avons remis confirme cette volonté de la direction du groupe.

Ce document mentionne que c'est le comité d'investissement auquel participent les plus hauts responsables du groupe, dont Chris Viehbacher, qui prend les décisions concernant ce projet.

Les médicaments matures comme le prouve l'analyse présentée dans ce document sont très rentables, ce qui démontre que l'objectif premier est uniquement de réduire la présence industrielle de sanofi en Europe, c'est à dire de diminuer les coûts de fonctionnement en Europe et particulièrement en France et de poursuivre le démantèlement de la filière chimique.

D'après ce document, 4 sites de mise en forme pharmaceutique et de distribution en France pourraient être concernés (Compiègne, Amilly, Quetigny, Marly la Ville). Toutefois nous restons prudents. En effet, ces sites ou d'autres pourraient être impactés pas seulement dans la production et la distribution pharmaceutique mais également en production chimique.

Des milliers d'emplois directs et induits sont menacés.

Les plans drastiques annoncés démontrent que la stratégie de désengagement de la France se poursuit.

Une molécule ou un vaccin découvert dans nos centres de recherche, donne l'assurance que le développement industriel sera fait dans notre pays et par voie de conséquence une grande partie de la production du principe actif et de mise en forme pharmaceutique; c'est pourquoi grâce à l'efficacité de notre recherche, nous avons encore plus de 20 sites de production de sanofi en France (production de principes actifs et formulation pharmaceutique).

La productivité et la compétence de nos sites de production ne sont plus à prouver, même si la pression de la rentabilité, associée à une précarité accrue, engendre des problèmes de qualité.

Avec la stratégie actuelle de la Direction, que restera-t-il dans 5 ans ?

4. Stratégie de structuration du groupe en entités qui peuvent être cédées, vendues, fermées, échangées.

Le document Phoenix précise que même si le projet de cession ne se réalisait pas tel qu'il est envisagé, la direction entend constituer une division produits matures avec toujours le même objectif de pouvoir céder médicaments et usines (page 15 – 3^{ème} colonne) ; il est indiqué que l'objectif serait de céder une usine par an.

Cette structuration touche l'ensemble du groupe de la recherche à la production : création d'une division biologie, filialisation de la production du futur vaccin contre la dengue, isolement dès services partagés sur des sites géographiques spécifiques facilitant leur cession comme dans le reste de l'Europe,....

La direction se donne toute possibilité de vendre, fermer, céder un site, une activité sans se soucier de la cohérence scientifique et industrielle, sans se soucier des salariés, sans se

soucier de la sécurité sanitaire, sans se soucier de l'indépendance thérapeutique du pays et du maintien du potentiel scientifique et industriel.

Pour la Cgt, nous l'affirmons, les besoins en santé dans le monde sont si importants qu'il est possible de créer de l'emploi à l'étranger et dans notre pays. Les rapports réalisés par les experts du comité de groupe le démontrent.

De plus, le Directeur Général du groupe Chris Viehbacher ayant bénéficié de 5 années d'exemption d'impôts en France vient de déménager aux USA. D'autres responsables en font de même. Au-delà des aspects d'imposition, c'est bien les centres de décisions qui quittent la France alors que Sanofi est un groupe français.

5. Crédit d'impôt – Des aides publiques pour quel usage ?

Chaque année Sanofi bénéficie d'un crédit d'impôt très conséquent dans notre pays (150,7 millions € en 2013) , qui se décompose ainsi :

- Crédit d'Impôt Recherche : 125,7 millions €
- Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi: 11,2 millions € en 2013 (près de 18 en 2014)
- Crédit d'impôt à l'étranger : 1,1 millions €
- Crédit d'impôt lié au mécénat : 10,6 millions €
- Crédit d'impôt Famille : 1 million €
- Crédit d'Impôt Apprentissage : 910 mille €

Le montant global des crédits d'impôts que touchent sanofi a plus que doublé entre 2008 (70 millions €) et 2013 (150,7 millions €).

Le CIR et le CICE sont versés sans aucune contrepartie. La direction ne daigne même pas répondre aux demandes d'utilisation de cet argent.

Ainsi, Sanofi touche un CIR de 125 à 130 millions € par an alors qu'il ferme plusieurs sites et supprime 2000 emplois.

En 2012 et 2013 il y a eu respectivement 9 et 10 embauches en CDI, soit moins de 0,2%, dans les activités de R&D pharma et ce sont quasiment tous des managers. Il n'y a eu aucune embauche de chercheur ni de technicien.

En 4 ans, c'est plus de 30% du potentiel de R&D qui a été supprimé compromettant par là même son efficacité et le devenir de l'entreprise → Inadmissible

Il en est de même avec le CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi). Aucune réponse à notre question sur un engagement d'embauche → Inadmissible

La Cgt revendique qu'en contrepartie de toute aide publique doit être établi un engagement précis, chiffré, de développement scientifique, industriel et en emplois.

Plus généralement, une entreprise qui réalise des milliards € de résultat net ne devrait pas toucher d'argent public, et il devrait être interdit d'installer des trésoreries dans des paradis fiscaux comme Singapour ou Bruxelles comme le fait Sanofi.

6. Industrie pharmaceutique : des besoins fondamentaux

Les besoins en santé dans le monde sont énormes. Plus de 50% des maladies n'ont pas de thérapies adaptées et toutes les populations n'ont pas le même accès aux soins.

Les salariés de la recherche à production de sanofi ont des compétences fortes, reconnues pour la mise à disposition traitements thérapeutiques majeurs (médicaments comme vaccins) et ce malgré les effets négatifs des restructurations sur le potentiel scientifique et industriel,

Ils peuvent, ils veulent faire avancer les connaissances et accueillir dans leurs équipes et former des jeunes. Ils sont disponibles pour les médicaments et les vaccins du futur.

Ils s'en sentent la responsabilité.

Il est indispensable par exemple que sanofi travaille sur les vaccins de deuxième génération et que notre potentiel de recherche sur les maladies infectieuses et pour d'autres maladies se développe au lieu d'être démantelé.

Il ne faut pas oublier que les laboratoires pharmaceutiques et à leur tête Sanofi sont les principaux décideurs (commanditaires) de choix impactant la santé publique en France. Autrement dit, sans contreponds publique réel, ils pèsent et contrôlent toute la chaîne, en recherche, développement, production, distribution et vente de médicaments. Ils utilisent le

défaut d'ambition, les manquements, les carences de financement public des unités de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), du CNRS, et des unités de recherche des hôpitaux. De ce fait l'affaiblissement voulu de sanofi en France fragilise l'ensemble du patrimoine thérapeutique français.

7. Interpellation des élus et du gouvernement

L'industrie pharmaceutique est une industrie stratégique. Son financement via la sécurité sociale en France donne des motifs et des moyens, des droits supplémentaires d'intervention des élus de la Nation.

Pour rappel, les 4000 emplois directs supprimés par sanofi entre 2008 et 2013 représentent une manque à gagner de 80 millions € annuels de cotisation pour la sécurité sociale.

L'industrie pharmaceutique intervient dans un domaine sensible, la santé, inscrite dans les droits de tous les Hommes.

L'Etat devant représenter la communauté (la population ou la société), est garant de la santé publique et doit disposer dans ce domaine d'une recherche et d'une industrie de qualité répondant aux besoins.

Il doit s'opposer à toute maltraitance, toute destruction du patrimoine.

C'est pourquoi, en urgence l'Etat et les représentants de la société se doivent d'intervenir pour empêcher les dirigeants et grands actionnaires de sanofi de poursuivre le démantèlement du potentiel scientifique et industriel. Le projet de cession de médicaments et d'usines doit être abandonné.

Les salariés subissent restructuration sur restructuration, plan d'économie sur plan d'économie pour satisfaire l'appétit toujours plus vorace des actionnaires.

Fin 2012, les organisations syndicales du groupe ont été reçues par différents ministères pour expliquer la situation du groupe, alerter sur la dangerosité des décisions en cours et demander une intervention forte de l'Etat.

Pourquoi les plans de restructuration de Sanofi jugés inacceptables par le ministre de l'industrie en 2012 seraient-ils devenus acceptables en 2013 et en 2014 ?

La CGT revendique que les plans de restructuration à visée boursière soient interdits.

Ce ne sont ni les travaux nécessaires de recherche, ni les besoins en termes de production de médicaments ou de vaccins qui manquent.

Peut-on laisser une direction d'entreprise s'engager à augmenter le niveau des dividendes des actionnaires, quels que soient les résultats économiques du groupe, et, tourner le dos à sa responsabilité industrielle et sociétale qui lui fait obligation de s'engager de la même manière pour le maintien des sites, des activités et des emplois, voire d'assurer leur développement ?

N'est-ce pas la liquidation des sites, des activités, des emplois qui servent à assurer les rentes usurières promises ?

Peut-on accepter la destruction des capacités de financement et du développement des entreprises pour satisfaire les seuls actionnaires. A ce titre, ne faut-il pas interdire le système de rachat / annulation d'actions qui constitue une aberration économique ?

L'industrie pharmaceutique est une industrie d'avenir à condition qu'elle ne soit pas dirigée par des financiers. Ils ont fait la preuve de leur dangerosité.

Ce qui compromet l'avenir de notre industrie ce n'est pas le coût du travail, ce sont les exigences du capital.

Permettre le maintien et le développement de ce potentiel indispensable pour la santé publique, pour l'emploi, nos régions, la nation, constitue un enjeu majeur et une responsabilité du gouvernement et de l'ensemble de la nation.

Au nom du bien commun, de l'intérêt public, de l'indépendance thérapeutique, de la sécurité sanitaire, du maintien du potentiel scientifique et industriel et de l'emploi en France, il faut intervenir en urgence.

Les salariés que nous sommes, soucieux pour l'avenir, ambitieux pour nos métiers et notre industrie, doivent être entendus.

8. Quelques propositions urgentes

Où les jeunes diplômés trouveront-ils un emploi scientifique et industriel si la première entreprise pharmaceutique française continue à supprimer des milliers de postes de travail ?

Nous en appelons au gouvernement, au devoir :

- de préserver le potentiel scientifique et industriel national au service de la santé
 - d'autant que le groupe a été financé en grande partie par de l'argent public (prise de participation de l'Etat dans sanofi, Rhône Poulenc, Roussel Uclaf,..), et que l'industrie pharmaceutique vit en France des organismes payeurs dont la sécurité sociale.
 - d'autant que des régions donc les contribuables, ont au fil des années accompagné le groupe dans ses projets industriels. Au contraire, les fermetures de site nuisent considérablement aux économies locales.
- de garantir par des lois l'avenir industriel de la France et de l'emploi dans le pays en portant au vote
 - une loi empêchant les suppressions d'emplois à visée boursière,
 - une loi donnant plus de pouvoirs et de droits aux salariés dans les comités d'entreprises et les conseils d'administration
 - une loi visant à supprimer les privilèges exorbitants dont bénéficient certains dirigeants d'entreprise comme ceux de sanofi (retraites chapeaux, actions de performance, parachutés dorés, exonération fiscale des cadres dirigeants impatriés.. .)

Nous en appelons aux élus, au devoir de chacun, d'intervenir, d'exiger, d'appuyer, de voter des lois maintenant en France des atouts performants de haut niveau, engrangés par le travail de salariés pendant des décennies et point d'appui pour le futur.

La demande d'enquête parlementaire déposée en 2011 sur la stratégie de l'industrie pharmaceutique et de Sanofi doit être votée et réalisée.

La société, nous tous, devons faire face à ces enjeux importants, structurants pour la collectivité que sont :

- la réponse aux besoins de santé,
- la réponse à des situations sanitaires graves (exemple : pandémies),
- l'irrigation d'une recherche permettant l'avancée des connaissances et la découverte de traitements apportant une amélioration médicale réelle ;
- l'investissement dans les outils assurant l'avenir
- la redistribution des richesses créées
- l'arrêt de la désertification en cours en maintenant et développant les bassins d'emploi,

Le maintien et le développement de ce potentiel indispensable pour la santé publique, pour l'emploi, nos régions, la nation, constitue un enjeu majeur et une responsabilité du gouvernement.

Pour cela, exigez avec nous, et imposez des engagements de pérennité pour l'ensemble des sites de Sanofi. Stoppez le démantèlement de la recherche et de la production pharmaceutique du groupe !

Ne laissons pas les actionnaires et dirigeants d'entreprises décidés seuls. Ils ont fait déjà beaucoup trop de dégâts.

Décidons ensemble de stopper ces plans de restructuration ;

Ouvrons un grand débat citoyen, des « Assises nationales pour la santé ».